

Et aujourd'hui, le monument Chénier se dresse glorieux et imposant sur l'une de nos plus belles places publiques de la Métropole du Canada, et nous éprouvons, en le saluant, la satisfaction du devoir accompli, elle proclame hautement le droit qu'ont les patriotes d'honorer leurs gloires nationales.

Chénier en tombant au champ d'honneur a illustré la race qu'il défendait, a incarné l'idée française, l'orgueil patriotique et l'âme nationale.

Et je me surprends devant toutes ces choses sous les auspices du Club Chénier, autre invention de mes compatriotes pour perpétuer la mémoire du héros de St-Eustache.

J'en suis ravi !

Et me voilà rendu à la fin de ma conférence.

A genoux au pied du monument de Chénier, je dis avec l'historien :

Nous avons la liberté de parler notre langue maternelle partout et quand bon nous semble, nous la parlons dans nos assemblées publiques, dans nos Cours de Justice, et dans nos Chambres d'Assemblée Législative. Aujourd'hui les hauts fonctionnaires de l'État, les représentants de Sa Majesté se font un honneur et un devoir de parler notre langue devenue officielle à Québec et Ottawa.

Nos juges sont familiers avec nos lois civiles, nos mœurs et nos usages, nos compatriotes d'origine française ont accès à l'administration de la justice et ils honorent le Banc par leur savoir et leur intégrité. Aujourd'hui, nous choisissons nos juges parmi les membres de notre barreau, ils n'ont point la liberté comme ceux d'autrefois de prendre part aux luttes politiques, mais recevant un salaire élevé, ils jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leurs fonctions importantes.

L'exécutif, les ministres fédéraux et provinciaux ne peuvent plus se moquer du peuple dont ils dépendent directement par le vote, ce rempart solide érigé pour la sauvegarde de nos intérêts généraux les plus chers, nous avons enfin le contrôle des subsides, et le pouvoir d'en disposer à notre gré.

A qui devons-nous la jouissance paisible de tous ces avantages dont nos pères furent impitoyablement privés pendant $\frac{3}{4}$ de siècle ? A cette poignée de hardis patriotes qui, derrière le drapeau tricolore, osèrent défier la Grande Bretagne, à ces braves qui s'enrégimentèrent sous la bannière de nos droits et de nos libertés, nous la devons au sang des braves de St-Charles, St-Denis et de St-Eustache. Nous la devons à ton sang, immortel Chénier, toi, qui ne pensa jamais que ton pays était trop jeune pour prendre part au banquet de la liberté ! Tu as pris les armes, tu as bien fait, puisque les griefs dont se plaignaient les patriotes ont été redressés ; puisque l'injustice a été supprimée ; puisque la législature est devenue souveraine ; puisque les